

Guide d'installation

Revêtement d'ingénierie Maibec CanExel^{MC}

Ridgewood D-5 / VStyle / Planche-Couvre-joint / CedR'Vue

Assurez-vous de lire ce guide en entier afin de bien comprendre les exigences et les étapes à suivre pour une installation conforme. **TÉLÉCHARGEZ LA DERNIÈRE VERSION DU GUIDE D'INSTALLATION EN LIGNE SUR MAIBEC.COM.** Pour assistance, contactez le service technique de Maibec : 1 800 363-1930. Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (heure de l'Est).

IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.

Le revêtement d'ingénierie Maibec CanExel^{MC} est pour usage extérieur seulement.

Les dessins présentés dans ce document ne sont pas mis à l'échelle. Ils servent à illustrer les bonnes pratiques.

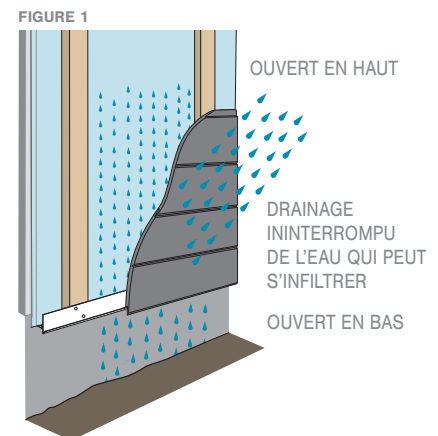
1. PRINCIPES DE BASE POUR LA POSE

Le revêtement extérieur constitue le premier plan de protection contre les infiltrations d'eau, mais celui-ci n'est pas étanche. L'accumulation d'eau et la variation des niveaux d'humidité derrière le revêtement peuvent entraîner le gauchissement des planches, causer la formation de moisissures et de pourriture à l'intérieur du mur et affecter ainsi la performance, la durabilité et l'apparence de ce dernier.

1.1 GESTION DE L'EAU

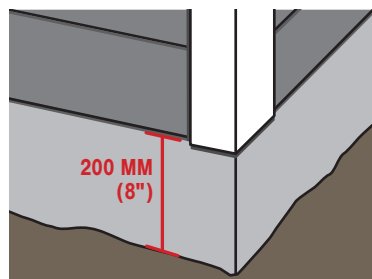
Voici les éléments essentiels à une gestion de l'eau efficace :

- Drainage libre de l'eau vers l'extérieur entre le revêtement et le pare-intempéries.
- Solins avec une pente positive installés au-dessus des ouvertures, surfaces planes et endroits où il est nécessaire d'évacuer l'eau.
- Pour une toiture en pente, la présence de débords de toit de 12 po minimum est obligatoire pour éloigner efficacement l'eau de la toiture du revêtement mural, ou l'installation d'une gouttière sur toute la longueur du toit.
- Rubans/membranes d'étanchéité posés autour des portes, fenêtres et autres ouvertures, de façon à créer une continuité avec le pare-intempéries et assurer l'étanchéité du mur.
- Ne pas apposer de latte horizontale ni de surface horizontale où il peut y avoir une accumulation d'eau.
- Gouttières et solins de déviation. Toujours respecter le code du bâtiment en vigueur pour le dégagement nécessaire entre le revêtement et les solins ou toutes autres composantes.



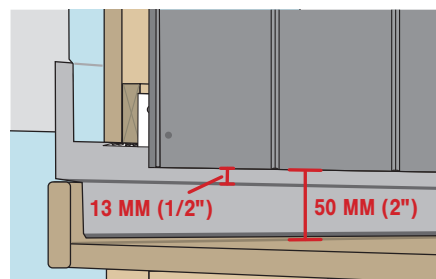
DÉGAGEMENTS À RESPECTER :

FIGURE 2



200 mm (8\") du sol

FIGURE 3



- 50 mm (2\") des structures horizontales adjacentes (terrasse, muret, bardeaux de toit)
- 13 mm (1/2\") entre le revêtement et le solin

FIGURE 4



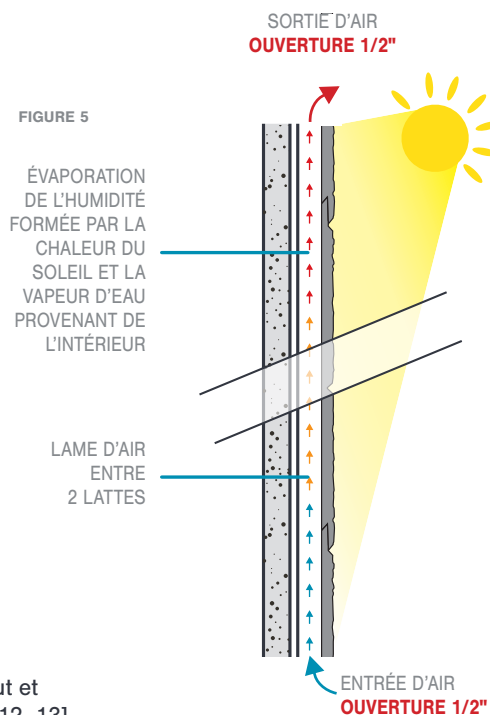
Espace libre de 13 mm (1/2\") entre le solin et le revêtement au-dessus des ouvertures

1. Principes de base pour la pose (suite)

1.2 VENTILATION DU MUR

- La ventilation du mur est obligatoire.
- La ventilation continue du mur fait en sorte que la chaleur et l'humidité accumulées entre le revêtement et la structure isolante peuvent s'échapper. La présence d'espaces ventilés, appelés lames d'air, et créés avec des lattes et des espaces ouverts d'au moins 13 mm (1/2") en bas et en haut du mur assurent l'entrée et la sortie d'air sur toute la hauteur et la largeur du mur.
- La ventilation du mur est d'autant plus importante lorsqu'un revêtement de couleur foncée et/ou un isolant rigide sont utilisés. Un revêtement de couleur foncée absorbe davantage la chaleur et est plus sollicité par des dilatations thermiques. L'isolant rigide contribue également à limiter la migration de la chaleur.
- Maibec offre une gamme complète de moulures ventilées* permettant la gestion de l'eau, de la vapeur d'eau et de la chaleur, tout en contrôlant l'intrusion des rongeurs et de certains insectes.
 - **Moulure de départ ventilée** : ligne de départ au niveau tout autour du bâtiment. [SECTIONS 7, 8, 11]
 - **Moulure ventilée en « L » universelle** : haut de fenêtre, haut et bas de mur et autres types d'installation. [SECTIONS 7, 11, 12, 13]
 - **Moulure ventilée en « J »** : bas de fenêtre et haut de mur. [SECTIONS 12, 13]
 - **Bande ventilée universelle** : peut être pliée et découpée sur le chantier afin de satisfaire à tous les prérequis d'installation. [SECTIONS 8, 11, 13]
 - **Moulure ventilée pour soffite** : permet une ventilation optimale dans les soffites.

* Si d'autres moulures ventilées que celles de Maibec sont utilisées, elles doivent avoir un % d'ouverture suffisant afin d'assurer une ventilation suffisante du mur.



1.3 MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ DU REVÊTEMENT

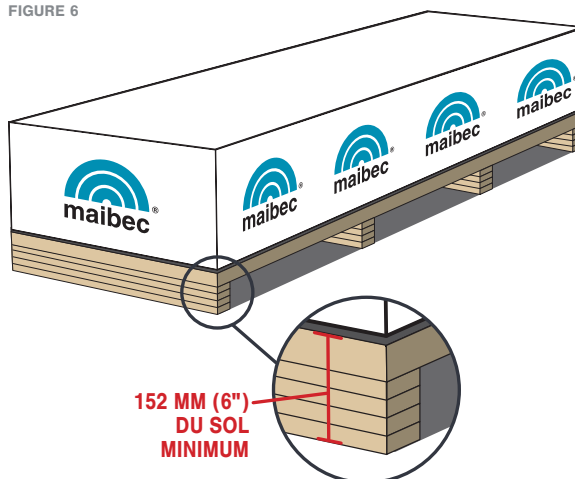
Les directives de coupe, de retouche et de fixation doivent être respectées afin de garder l'intégrité du produit.

- Un clouage conforme résultera en une installation stable et durable. [SECTION 4]
- L'application de la peinture de retouche sert à sceller la coupe. [SECTION 5]

2. ENTREPOSAGE

- Conservez le revêtement dans un endroit non chauffé, sec et aéré.
- En tout temps, même durant l'installation, couvrez le revêtement non utilisé avec l'emballage original du produit si celui-ci est en bon état ou avec une toile imperméable.
- Le revêtement doit être conservé sur les palettes fournies par Maibec CanExel^{MC} ou à au moins 152 mm (6") du sol et doit demeurer plat. Aucun contact direct avec le sol.
- Gardez le revêtement propre et sec en tout temps. Inspectez chaque pièce avant la pose.
- Laissez le revêtement s'adapter 48 h aux conditions climatiques avant de l'installer.
- La peinture de retouche doit être conservée en tout temps à température de la pièce (max 15°C/60°F).

FIGURE 6



3. AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

3.1 VÉRIFIEZ VOTRE COMMANDE

- Assurez-vous que le produit livré est bien le produit commandé (couleur, profilé, quantité, accessoires, etc.).
- Ayez en main la peinture de retouche.
- N'installez pas un produit qui paraît ou que vous croyez être défectueux. Un produit défectueux ne sera pas couvert par la garantie s'il est installé. Contactez Maibec au 1 800 363-1930.

3.2 CONSULTEZ LES CODES DU BÂTIMENT

Prenez connaissance des exigences particulières des codes du bâtiment fédéral et provincial, ainsi que des règlements municipaux en vigueur dans votre région tant pour l'installation du revêtement que pour celle du pare-intempéries, du scellant, etc. Pour le pare-intempéries et le scellant, suivez les instructions des fabricants.

Pour plus de renseignements, consultez la rubrique Codes modèles nationaux de construction du site du gouvernement du Canada au <https://nrc.canada.ca/fr>.

4. FIXATION

Le revêtement Maibec CanExel^{MC} se pose avec des clous annelés à tête plate texturée, résistants à la corrosion, tels que décrits ci-dessous.

N'UTILISEZ PAS D'AGRAFES.

4.1 SPÉCIFICATIONS DES CLOUS

Les clous décrits ci-dessous assurent la pénétration minimale requise de 32 mm (1 1/4") réel dans du bois solide. [SECTION 6]

Clous annelés en acier galvanisé à chaud 8d :

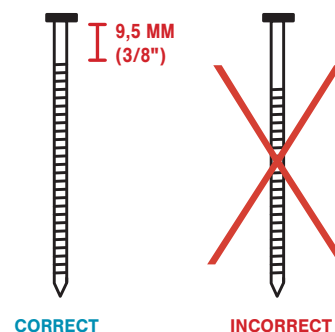
- Tige de 2,5 mm (0,099") minimum;
- Tête de diamètre de 6 mm (0,24") minimum;
- Un annelage qui commence à 9,5 mm (3/8") de la tête.

Si vous utilisez une isolation par l'extérieur, rigide ou non clouable, référez-vous au bulletin technique du revêtement Maibec CanExel^{MC} pour les étapes complètes d'installation.

Si le revêtement Maibec CanExel^{MC} est installé dans des régions côtières*, des clous annelés en acier inoxydable de grade 316 doivent être utilisés pour la pose du revêtement et des moulures. Ces clous doivent avoir les mêmes caractéristiques (tige, tête, longueur et annelage) que celles des clous annelés en acier galvanisé décrits ci-haut. Le non-respect de cette exigence annulera les garanties.

* LES RÉGIONS CÔTIÈRES APPLICABLES SONT CELLES SITUÉES À MOINS DE 600 M (2 000 PIEDS) DU LITTORAL DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE (NOUVEAU-BRUNSWICK, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, NOUVELLE-ÉCOSSE, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR) ET SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

FIGURE 7



4.2 CLOUAGE

- Maintenez une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4") dans du bois solide (bois, contreplaqué, ou OSB). Les clous doivent aussi rejoindre la structure.
- Tenez également compte de l'épaisseur clouable du revêtement dans les exigences de pénétration des clous.
- Augmentez la valeur de pénétration des clous si le code l'exige.
- Tous les clous de surface exposés doivent être correctement scellés de façon à prévenir la pénétration d'humidité ou l'accumulation d'eau. [FIGURE 8]

FIGURE 8

ÉTAT	»	CORRECTION : CLOUS NON VISIBLES	CLOUS VISIBLES
SERRÉ	»	OK	PEINTURE
AFFLEURANT	»	OK	PEINTURE
FIBRE APPARENTE	»	PEINTURE	PEINTURE
FRAISÉ DE 1,6 À 3 MM (1/16" À 1/8")	»	APPLIQUEZ SCELLANT.	APPLIQUEZ SCELLANT ET PEINTURE.
FRAISÉ À PLUS DE 3 MM (1/8")	»	APPLIQUEZ SCELLANT. CLOUEZ DE NOUVEAU.	APPLIQUEZ SCELLANT ET PEINTURE. CLOUEZ DE NOUVEAU.

4. Fixation (suite)

4.3 EMBLACEMENT DES CLOUS SUR LE REVÊTEMENT

Fixez les planches le long de la ligne de clouage en posant un clou par latte tous les 406 mm (16") centre à centre au maximum et à chaque extrémité de planche.

Un clouage invisible est exigé. Les clous seront exposés sur les planches situées immédiatement au-dessous des seuils de fenêtres, des planches de rive et des bordures horizontales. Appliquez de la peinture de retouche sur les têtes de clous visibles.

POSITION DES CLOUS [FIGURE 9]

- **SANS joint** : Clouez à un minimum de 19 mm (3/4") du bord de la latte et à 13 mm (1/2") de l'arête supérieure de la planche, sur la ligne de clouage.
- **AVEC joint** : Clouez entre 10 mm (3/8") et 13 mm (1/2") de l'extrémité de la planche et à 13 mm (1/2") de l'arête supérieure, sur la ligne de clouage.

FIGURE 9

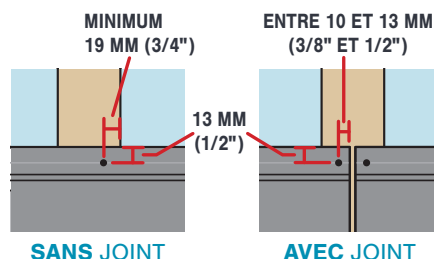
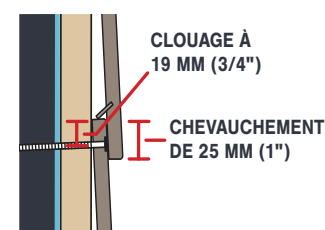


FIGURE 10

REVÊTEMENT CED'R VUE 9"



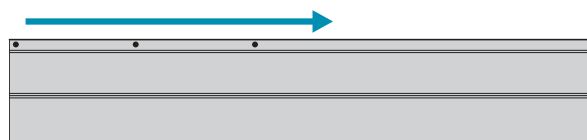
CED'R VUE 9" : Clouez à 19 mm (3/4") de l'arête supérieure de la planche, sur la ligne de clouage.

Il doit y avoir un chevauchement de 25 mm (1") entre 2 planches. [FIGURE 10]

IMPORTANT : Clouez toujours à partir d'une extrémité de la planche vers l'autre extrémité.

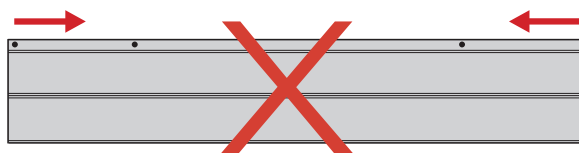
FIGURE 11

CORRECT



NE CLOUEZ JAMAIS en commençant par les deux extrémités de la planche vers le milieu.

INCORRECT



5. SCELLANT ET RETOUCHES

5.1 SCELLANT

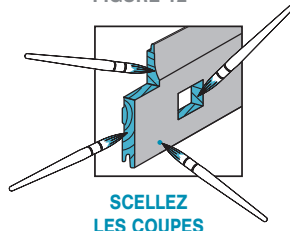
Scellez tous les interstices* avec un scellant de qualité supérieure (conforme à la norme ASTM C920 de classe 50 minimum), non durcissant et peinturable. Conformez-vous aux consignes du fabricant du produit d'étanchéité pour l'application et l'entretien. Ne mettez pas de scellant sur les surfaces peintes.

* Joints et endroits où le revêtement aboutit sur les moulures, les chambranles de porte, la maçonnerie, etc.

5.2 RETOUCHES

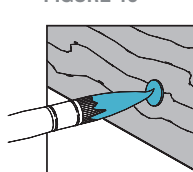
- La planche coupée doit être scellée à nouveau afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans celle-ci et d'assurer une performance optimale du revêtement et de la peinture.
- Appliquez suffisamment de peinture de retouche sur les endroits de coupe et/ou aux endroits où le substrat est exposé, même s'ils ne sont pas visibles une fois le revêtement posé sur le mur.
NOTE : Faites les retouches **AVANT** la pose. [FIGURE 12]
- Utilisez un applicateur dont les fibres en polyester, en nylon ou synthétiques sont assez fermes et conçues pour les revêtements à base d'eau.

FIGURE 12



SCELLEZ
LES COUPES

FIGURE 13



SOYEZ PRÉCIS



ÉVITEZ DE
BADIGEONNER



LA PEINTURE DE RETOUCHE NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE APPLIQUÉE SUR DES MATÉRIAUX PEINTS EN USINE QUI NE SONT PAS ENDOMMAGÉS OU MIS À NU. LES DIFFÉRENCES DE COULEUR DUES À UNE MAUVAISE APPLICATION DE LA PEINTURE DE RETOUCHE N'APPARAÎTRONT PAS NÉCESSAIREMENT IMMÉDIATEMENT, MAIS DEVIENDRONT VISIBLES AU FIL DU TEMPS.

Pour plus d'information, consultez le guide de retouche joint à la peinture de retouche ou allez à maibec.com/fr/support sous Guides d'installation.

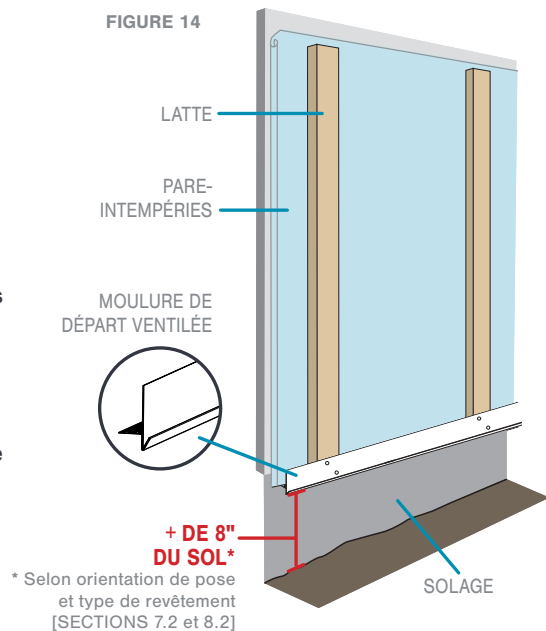
6. STRUCTURE GÉNÉRALE DU MUR

L'installation du revêtement doit se faire sur un mur comprenant les éléments suivants :

- Colombages de bois à entraxe de 16" maximum.
- Fond de clouage composé du colombage, de lattes et d'un panneau de type O.S.B. (panneaux à copeaux orientés) ou d'un contreplaqué.
- Pare-intempéries (Tyvek®, Typar, etc.) approuvé.
- Solins installés au-dessus des ouvertures, des surfaces planes et aux endroits où il est nécessaire d'évacuer l'eau.
- Rubans/membranes d'étanchéité autour des portes, des fenêtres et des autres ouvertures, de façon à créer une continuité avec le pare-intempéries et à assurer l'étanchéité du mur.
- Barrières ventilées contrôlant l'intrusion des rongeurs et de certains insectes. [SECTIONS 7.2 et 8.2]

Vérifiez l'intégrité structurale du mur et assurez-vous que la surface murale est de niveau, solide et avec le fond de clouage adéquat pour fixer le revêtement. Maibec ne peut être tenu responsable des dommages causés au revêtement par les mouvements d'une structure qui n'est pas montée sur une fondation pare-gel.

Vérifiez que le drainage du mur est assuré par une barrière résistante à l'eau correctement installée et un solin approprié.



6.1 SPÉCIFICATIONS DES LATTES

L'emploi de lattes (fourrures) varie selon l'orientation du revêtement (horizontale ou verticale) et se conforment aux caractéristiques suivantes :

- Lattes en bois de 1" x 3" minimum. Si le fond de clouage n'est pas suffisant, utilisez des lattes en bois de 2" x 4"*
- Les lattes doivent être neuves, sèches, droites et non endommagées. Lors d'une rénovation, retirez l'ancien revêtement et remplacez les lattes existantes par de nouvelles lattes conformes.

*Si l'épaisseur de la latte excède 25 mm, l'installateur doit faire installer un coupe feu à 10'. Réf. section 11.3 coupe feu.

7. INSTALLATION À L'HORIZONTALE

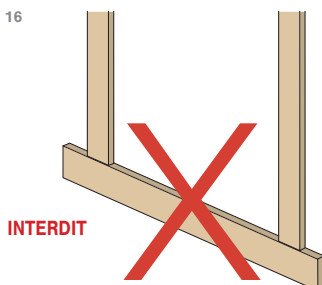
SEULS LES PROFILÉS MAIBEC CANEXEL^{MC} SUIVANTS PEUVENT ÊTRE POSÉS À L'HORIZONTALE : **RIDGEWOOD D-5, VSTYLE ET CEDR'VUE 9"**.

7.1 LATTAGE DU MUR

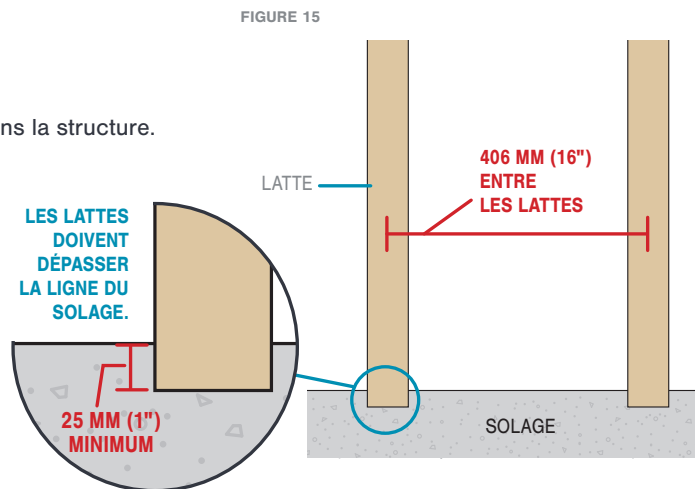
POSE DES LATTES À LA VERTICALE [FIGURE 15]

- Lattes installées à la verticale fixées solidement dans la structure. Les lattes doivent être conformes à la section 6.1.
- Espacement maximal de 406 mm (16") de centre à centre entre les lattes.
- Les lattes doivent dépasser la ligne du solage de béton de 25 mm (1") minimum pour assurer le chevauchement du revêtement et du solage.

FIGURE 16



LE LATTAGE DU MUR EN DIAGONALE N'EST PAS ACCEPTÉ, CAR IL EMPÊCHE UN DRAINAGE LIBRE ET UNE VENTILATION CONTINUE DU MUR. AUCUNE LATTE À L'HORIZONTALE AU BAS DU MUR OU AUTOUR DES PORTES ET DES FENÊTRES. [FIGURE 16]



7. Installation à l'horizontale (suite)

7.2 PRÉPARATION DU BAS DE MUR ET RANG DE DÉPART

BAS DE MUR :

Posez le revêtement à au moins 200 mm (8") du sol afin d'éviter d'exposer le revêtement aux éclaboussures occasionnées par la pluie et à l'humidité du sol. [FIGURE 17] - **Aucun contact direct avec le sol.**

- Si une moulure ventilée autre que la moulure de départ ventilée Maibec est utilisée, assurez-vous que la base du premier rang de revêtement dépasse d'au moins 6,3 mm (1/4") sous la base de la latte, sans toutefois excéder 25 mm (1") afin de permettre le drainage adéquat de l'eau. [FIGURE 18]

Les extrémités inférieures des rangées doivent être protégées contre les intempéries. Assurez-vous que les surfaces de coupe sont scellées.



NE JAMAIS UTILISER DE MOULURE EN « J » COMME MOULURE DE DÉPART. ELLE PEUT PROVOQUER UNE ACCUMULATION D'EAU POUVANT ALTÉRER L'INTÉGRITÉ DU REVÊTEMENT.

FIGURE 17

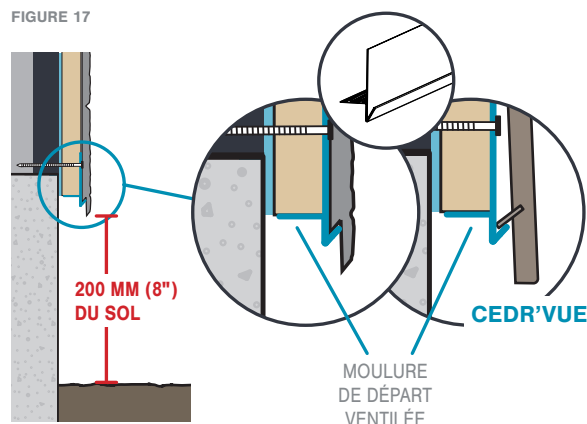
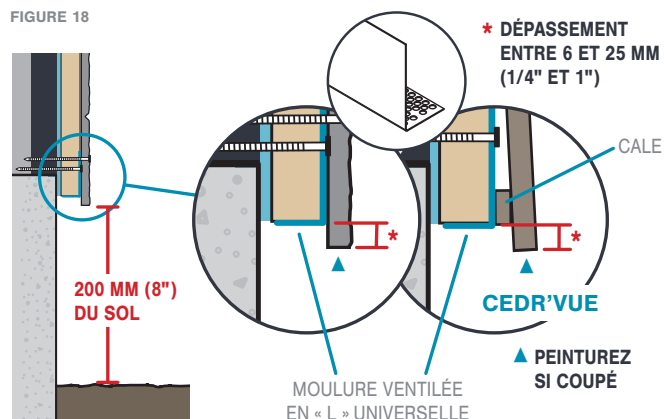


FIGURE 18



RANG DE DÉPART AVEC LES MOULURES VENTILÉES MAIBEC

- Utilisez une des moulures ventilées* suivantes pour le rang de départ :
 - **Moulure de départ ventilée** : ligne de départ au niveau tout autour du bâtiment. Élimine les clous apparents sur le premier rang. [FIGURE 19]
 - **Moulure ventilée en « L » universelle****.
 - **Bande ventilée universelle**** : utilisez la bande universelle dans le cas où l'épaisseur du lattage dépasse 19 mm (3/4") ou lorsqu'un isolant rigide est utilisé. La bande ventilée permet de recouvrir la latte ou l'isolant rigide tout en contrôlant l'intrusion des rongeurs et de certains insectes.
- Posez la moulure ventilée directement sur les lattes en utilisant un niveau de précision (laser) ou autre niveau. Le bas des lattes doit toucher la base de la moulure.
Fixez horizontalement avec 2 clous au 406 mm (16").

* Si d'autres moulures ventilées que celles de Maibec sont utilisées, elles doivent avoir un % d'ouverture suffisant afin d'assurer une ventilation suffisante du mur.

** Si la moulure ventilée en « L » ou la bande ventilée universelle est utilisée, il faudra clouer le premier rang de planche.



AFIN DE GARANTIR LA CONFORMITÉ ET LA DURABILITÉ DE L'INSTALLATION, L'UTILISATION DE LA MOULURE DE DÉPART VENTILÉE DE MARQUE MAIBEC EST OBLIGATOIRE, LORSQU'UNE MOULURE VENTILÉE EST REQUISE (POSE SUR LATTES) POUR LA POSE HORIZONTALE, CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT.

RANG SUBSÉQUENT

- Assurez-vous que les planches subséquentes sont au niveau. [FIGURE 20]

ASTUCE

Tous les 3 ou 4 rangs, vérifiez l'alignement du rang avec un niveau et ajustez la planche en conséquence.

FIGURE 19

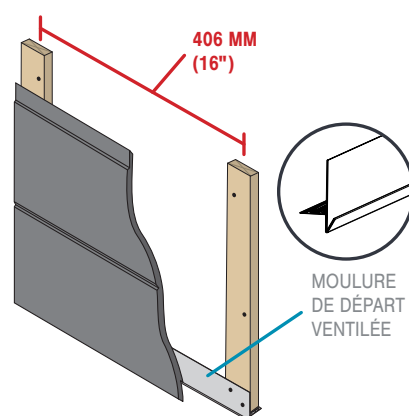
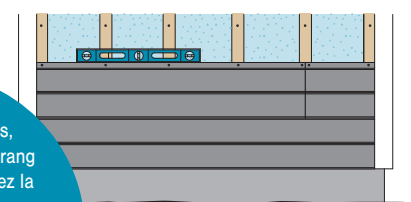


FIGURE 20



7. Installation à l'horizontale (suite)

7.3 TRAITEMENT DES JOINTS

Les joints verticaux des pièces de revêtement adjacentes doivent toujours être situés au centre d'une latte. Laissez un espacement de 5 à 6 mm (3/16" à 1/4") pour joint avec scellant ou 6 mm (1/4") pour moulure de joint en aluminium entre les pièces de revêtement. Clouez sur chaque côté de l'interstice. [FIGURES 21 ET 22]

- Tous les joints planche à planche doivent être alignés et centrés sur une latte. [FIGURE 21]
 - Coupez l'extrémité de la planche à abouter à un angle de 90°, selon la dimension requise. Appliquez la peinture de retouche tel qu'exigé afin de sceller la coupe.
 - Décalez les joints d'une rangée à l'autre. [FIGURE 24]
 - Utilisez un scellant pour un fini harmonieux et une protection accrue. Consultez les normes de construction et les spécifications du fabricant de scellant pour connaître le type de scellant à utiliser. [FIGURES 21 ET 23]
- OU
- Utilisez une moulure de joint en aluminium dans l'interstice entre les planches installées. Disponible seulement pour les revêtements Ridgewood D5, CedR'Vue 9" et VStyle. [FIGURE 22]

Les joints doivent être scellés avec un scellant de qualité supérieure, non durcissant et peinturable. Des précautions particulières doivent être prises pour ne pas mettre de scellant sur la surface peinte. Veuillez vous référer à la section 5.1 pour les spécifications du produit à utiliser.

PLANCHE - PLANCHE

FIGURE 21
AVEC JOINT DE SCELLANT

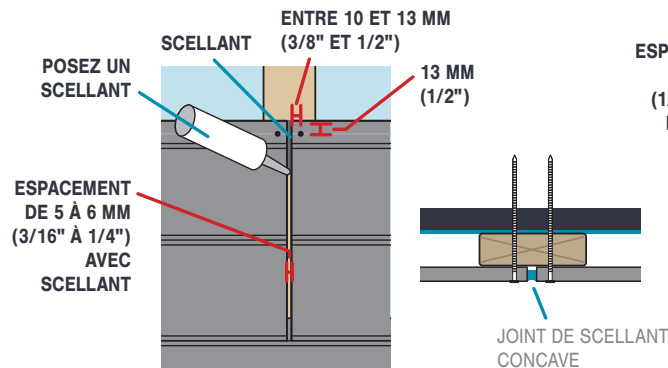


FIGURE 22
AVEC MOULURE DE JOINT

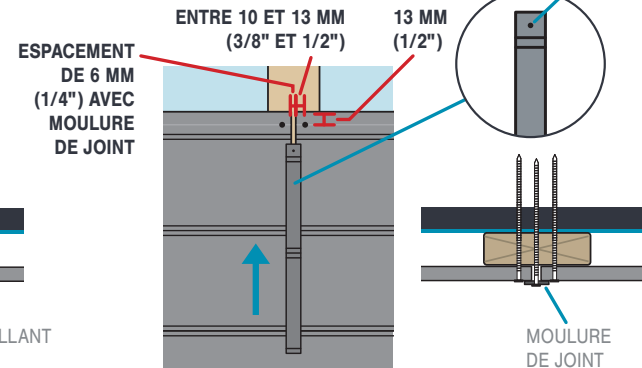


PLANCHE - MOULURE

FIGURE 23

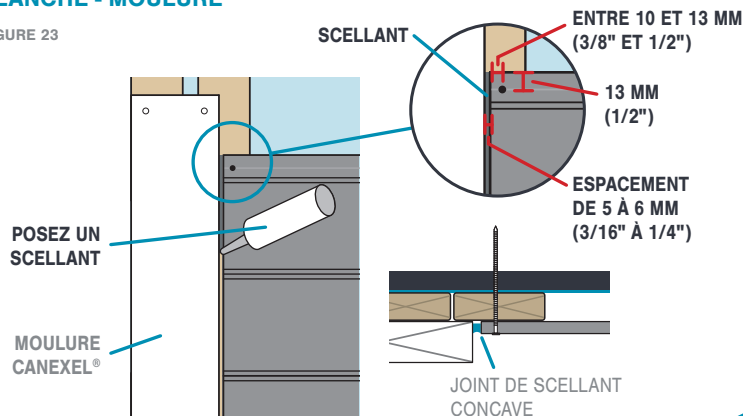
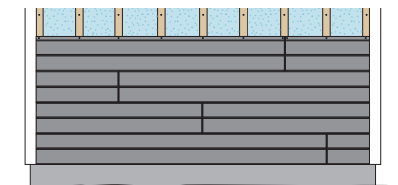
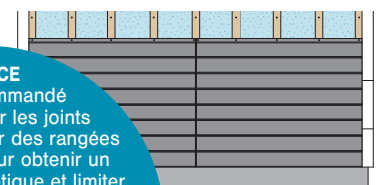


FIGURE 24

CORRECT



INCORRECT



ASTUCE

Il est recommandé de positionner les joints en quinconce sur des rangées successives pour obtenir un aspect plus esthétique et limiter la pénétration d'eau.



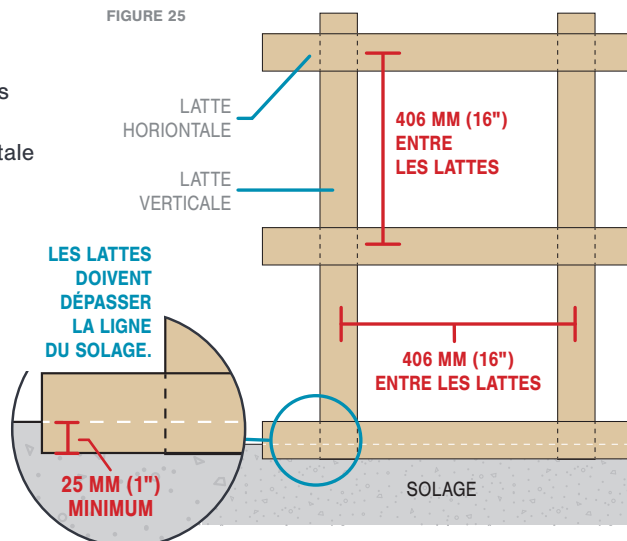
UTILISEZ LE SCELLANT SEULEMENT OÙ CELA EST NÉCESSAIRE. L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DU SCELLANT PEUT BLOQUER LE DRAINAGE DE L'EAU.

8. INSTALLATION À LA VERTICALE

SEULS LES PROFILÉS MAIBEC CANEXEL^{MC} CI-DESSOUS PEUVENT ÊTRE POSÉS À LA VERTICALE :
PLANCHE ET COUVRE-JOINT ET VSTYLE.

8.1 DOUBLE LATTAGE DU MUR

- Faites d'abord un lattage à la verticale avec des lattes d'une épaisseur minimale de 9,5 mm (3/8") en suivant les instructions de la section 7.1.
- Posez ensuite des lattes 25 x 76 mm (1" x 3") à l'horizontale par-dessus les lattes verticales tous les 406 mm (16").
- Double lattage obligatoire au Québec, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique** afin de permettre la ventilation continue et le drainage du mur. [FIGURE 25]
- Si la hauteur du mur sur lequel le revêtement est posé à la verticale dépasse 3 m (10'), les exigences de sécurité d'incendie du code pourraient imposer une coupure (pare-feu). Voir la section 11.3.



8.2 PRÉPARATION DU BAS DE MUR ET RANG DE DÉPART

BAS DE MUR :

Posez le revêtement à au moins 200 mm (8") du sol afin d'éviter d'exposer le revêtement aux éclaboussures occasionnées par la pluie et à l'humidité du sol. [FIGURE 27]

- **Aucun contact direct avec le sol.**

Les extrémités inférieures des planches doivent être protégées contre les intempéries. Assurez-vous que les surfaces de coupe sont scellées.

- Assurez-vous que la base du premier rang de revêtement dépasse d'au moins 6,3 mm (1/4") sous la base de la latte, sans toutefois excéder 25 mm (1") afin de permettre le drainage adéquat de l'eau. [FIGURE 27]

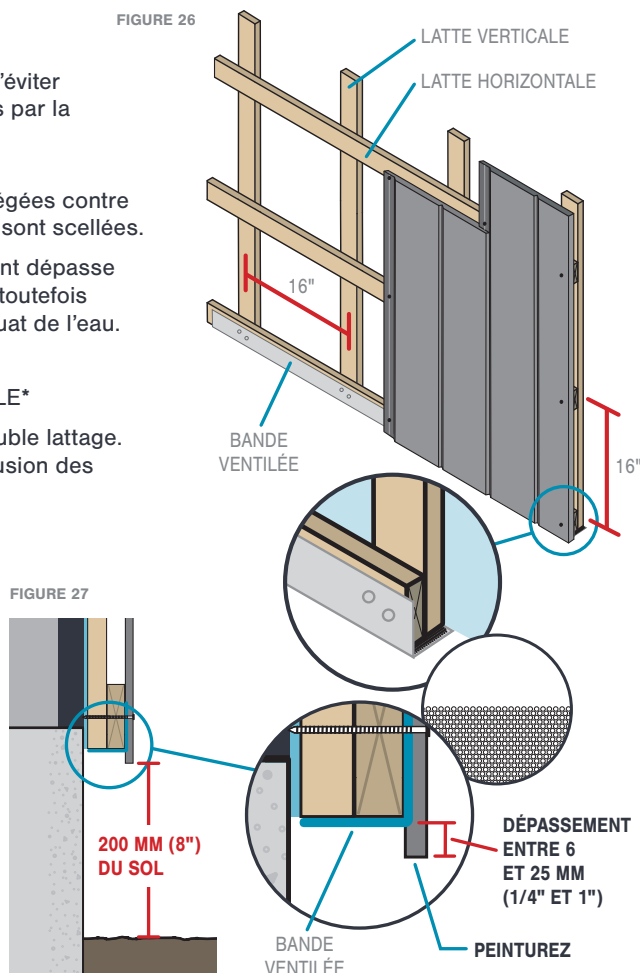
RANG DE DÉPART AVEC BANDE VENTILÉE UNIVERSELLE*

- La bande ventilée est recommandée lorsqu'il y a un double lattage. Elle permet de recouvrir la latte tout en contrôlant l'intrusion des rongeurs et de certains insectes. [FIGURE 26]
- Posez la bande ventilée directement sur les lattes en utilisant un niveau de précision (laser) ou un autre niveau. Fixez horizontalement avec 2 clous au 406 mm (16").

* Si d'autres moulures ventilées que celles de Maibec sont utilisées, elles doivent avoir un % d'ouverture d'au moins 50 % afin d'assurer une ventilation suffisante du mur.



NE JAMAIS UTILISER DE MOULURE EN « J » COMME MOULURE DE DÉPART. ELLE PEUT PROVOQUER UNE ACCUMULATION D'EAU POUVANT ALTÉRER L'INTÉGRITÉ DU REVÊTEMENT.



8. Installation à la verticale (suite)

8.3 TRAITEMENT DES JOINTS

Les joints horizontaux des pièces de revêtement adjacentes doivent toujours être situés au-dessus du centre d'une latte. Laissez un espacement de 5 à 6 mm (3/16" à 1/4") entre les pièces de revêtement. Clouez sur chaque côté de l'interstice.

- Tous les joints planche à planche doivent être alignés et centrés sur une latte. [FIGURE 28]
- Coupez l'extrémité de la planche à abouter à un angle de 90°, selon la dimension requise. Appliquez la peinture de retouche tel qu'exigé afin de sceller la coupe.
- Utilisez un scellant pour un fini harmonieux et une protection accrue. Consultez les normes de construction et les spécifications du fabricant de scellant pour connaître le type de scellant à utiliser.

Tous les joints dans les installations verticales doivent être scellés avec un scellant de qualité supérieure, non durcissant et peinturable. Des précautions particulières doivent être prises pour ne pas mettre de scellant sur la surface peinte.

Vous devez aussi vous assurer de suivre les recommandations du fabricant de scellant sur la fréquence à laquelle vous devez refaire les joints.

PLANCHE - PLANCHE

FIGURE 28

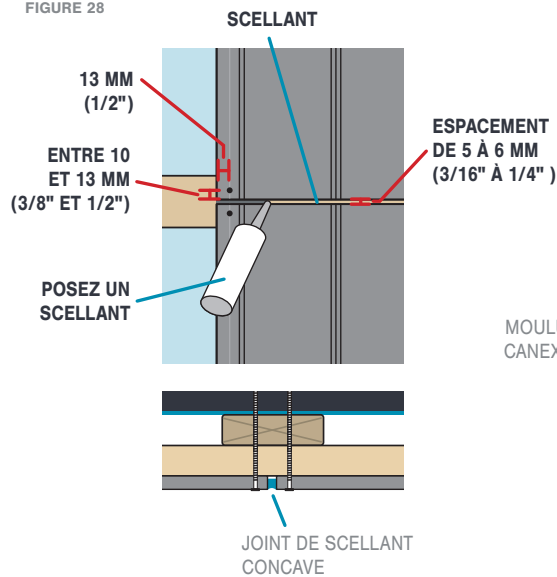
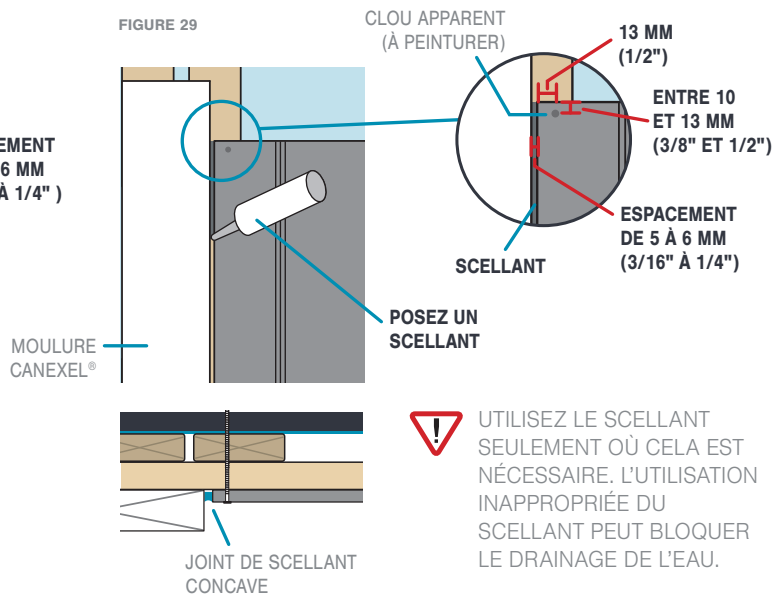


PLANCHE - MOULURE

FIGURE 29



8.4 CLOUAGE COUVRE-JOINT

REVÊTEMENT PLANCHE ET COUVRE-JOINT SEULEMENT

- Les clous doivent avoir une longueur minimale de 50 mm (2"). Référez-vous à la section 4 pour tous les détails.
- Centrez le couvre-joint au-dessus de la rainure et clouez au 406 mm (16"), dans l'alignement des lattes horizontales.
- Faites des retouches sur tous les clous.

FIGURE 30



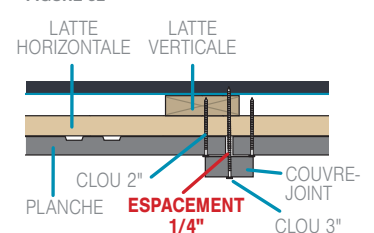
ASTUCE

Tous les 3 ou 4 rangs, vérifiez l'alignement du rang avec un niveau et ajustez le couvre-joint en conséquence.

8.5 POSE PLANCHE ET COUVRE-JOINT

- Clouez la planche tous les 12", verticalement, à 3/4" de chacune des rives de la planche.
- Laissez un espacement de 1/4" entre les planches. Clouez au centre du couvre-joint.

FIGURE 32



9. COINS

Le revêtement doit être abouté aux moulures de coins intérieurs et extérieurs en laissant un interstice de 5 à 6 mm (3/16" à 1/4") entre le revêtement et la moulure. Les moulures doivent être installées AVANT le revêtement.

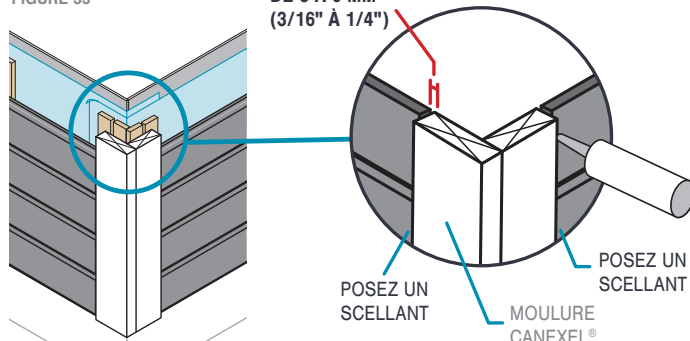
Posez un scellant sur les joints non couverts. En ce qui concerne l'installation complète, référez-vous au manuel d'installation de l'accessoire choisi.

Conçues pour s'harmoniser parfaitement avec les couleurs et la texture du revêtement d'ingénierie Maibec CanExel^{MC}, ces moulures s'adaptent également à d'autres types de revêtements. Fabriquées à l'aide de la technologie brevetée MiraTEC[®] et soigneusement préfinies par Maibec, elles allient esthétique, durabilité et performance, tout en bénéficiant d'une garantie complète. Les moulures CanExel[®] combinent des fibres de bois durables, des résines phénoliques et du zinc borate, offrant une résistance accrue aux termites, à la pourriture et à la moisissure.



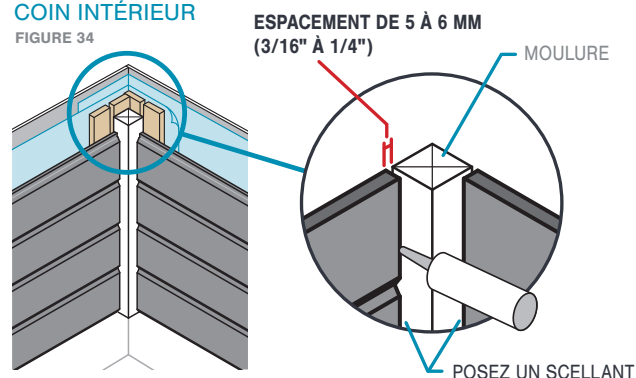
COIN EXTÉRIEUR

FIGURE 33



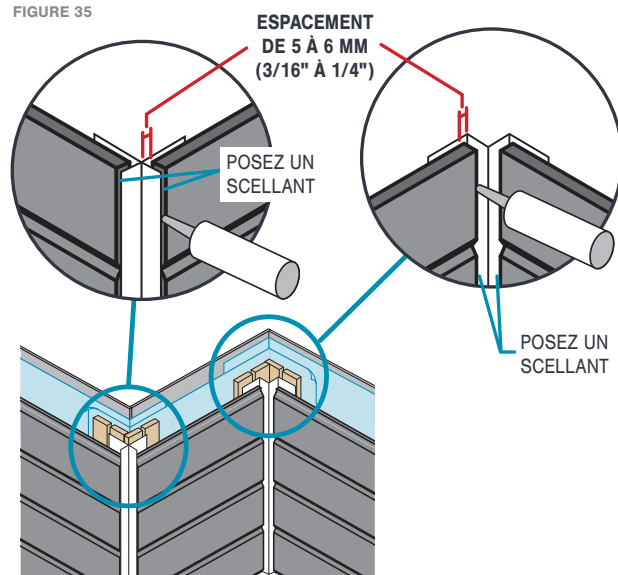
COIN INTÉRIEUR

FIGURE 34



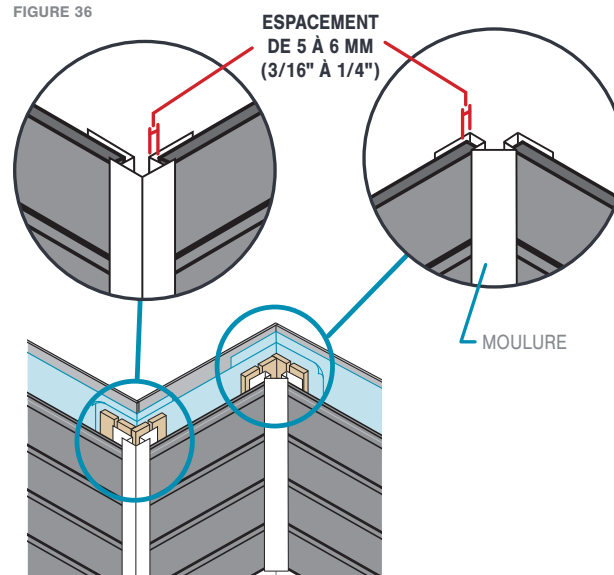
COINS MÉTALLIQUES - MAIBEC

FIGURE 35



COINS MÉTALLIQUES - AUTRES

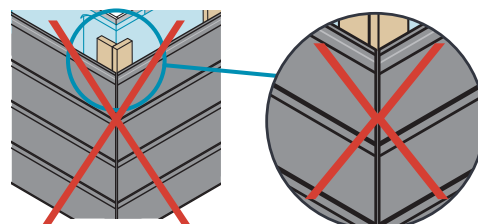
FIGURE 36



AUTRES TYPES DE COINS

⚠ LES COINS FAITS DE DEUX MORCEAUX DE PLANCHE COUPÉS À 45° SONT INTERDITS. DE TELS COINS RENDRONT LES MOUVEMENTS NATURELS DU REVÊTEMENT PLUS APPARENTS ET LIMITERONT LES AJUSTEMENTS LORS DE L'INSTALLATION. [FIGURE 37]

FIGURE 37



IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.

10. MOULURES ET ACCESSOIRES

10.1 MOULURE

Les moulures et les bordures de toit doivent être installées de manière à empêcher l'infiltration d'humidité et l'accumulation d'eau. Elles doivent être assez épaisses pour que le revêtement ne dépasse pas le niveau de leur surface.

10.2 ACCESSOIRES

Toujours garder un espacement entre le revêtement et les accessoires. Nous proposons une gamme complète d'accessoires pour compléter votre revêtement, dont :

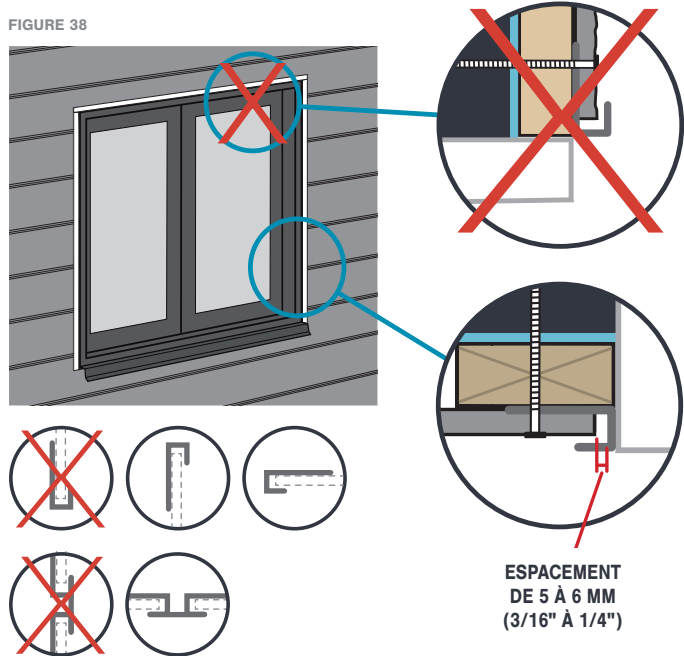
- Bandes de départ métalliques ventilées.
- Moulures de joint, coins intérieurs et extérieurs, moulures en « J » et en « T » (*voir mise en garde*), larmiers et solins en « Z » de couleur assortie.
- Peinture ou teinture de retouche de couleur assortie.

Le calfeutrage / produit d'étanchéité de qualité supérieure, non durcissant et peinturable de couleur assortie est disponible chez les marchands détaillants.

MISE EN GARDE - MOULURE EN « J » ou EN « T »

! L'UTILISATION OU L'INSTALLATION D'UNE MOULURE EN « J » OU EN « T » À HORIZONTALE EST STRICTEMENT INTERDITE. LES UTILISATIONS AUTORISÉES DE LA MOULURE EN « J » SONT CELLES DE LA FIGURE 38.

FIGURE 38

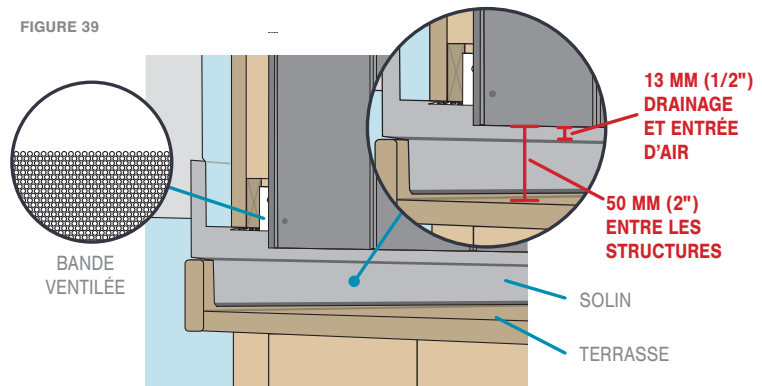


11. JONCTIONS

11.1 JONCTION TERRASSE, TOIT, MAÇONNERIE

- En aucun cas le revêtement ne doit être en contact direct avec le balcon ou la terrasse. Il faut en tout temps permettre l'écoulement des eaux de pluie et prévenir l'infiltration de l'eau retenue par les barrages de glace. Il doit y avoir un espacement de 50 mm (2") entre les structures horizontales adjacentes et de 13 mm (1/2") entre le revêtement et le solin.
- Posez la moulure ventilée appropriée au bas du mur directement sur les lattes, selon les sections 7.2 et 8.2.

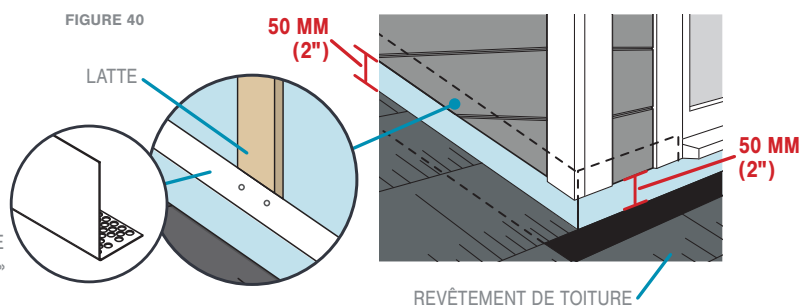
FIGURE 39



11.2 JONCTION LUCARNE-TOIT

- Un espacement de 50 mm (2") est nécessaire entre le revêtement et la surface du toit afin d'assurer le drainage libre de l'eau.
- Posez la moulure ventilée en « L » ou la bande ventilée au bas de la lucarne.

FIGURE 40



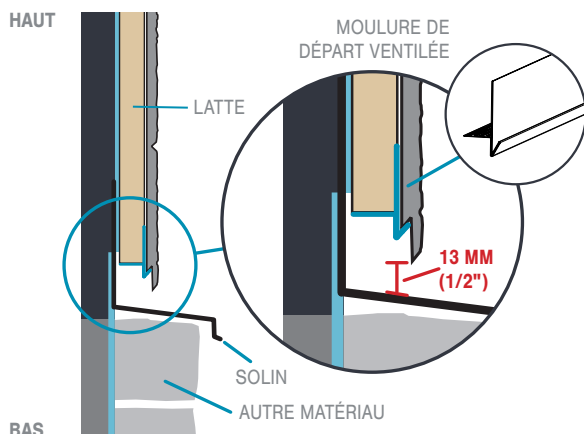
11. Jonctions (suite)

11.3 AUTRES JONCTIONS

La pose d'un solin et d'une moulure ventilée est obligatoire pour assurer la ventilation lorsque sur un même mur on retrouve :

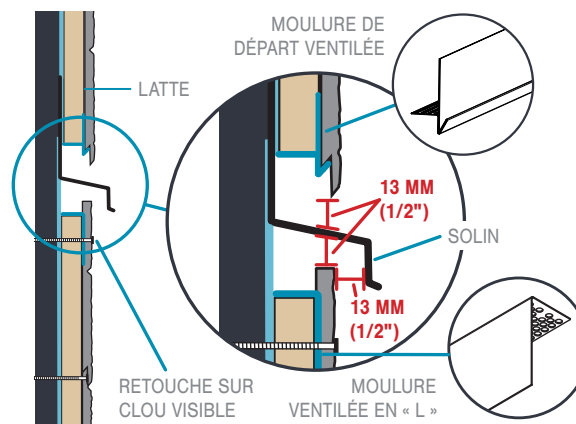
PLANCHE ET AUTRE MATÉRIAU

FIGURE 41



DEUX ÉTAGES ET DEMI ET PLUS

FIGURE 42

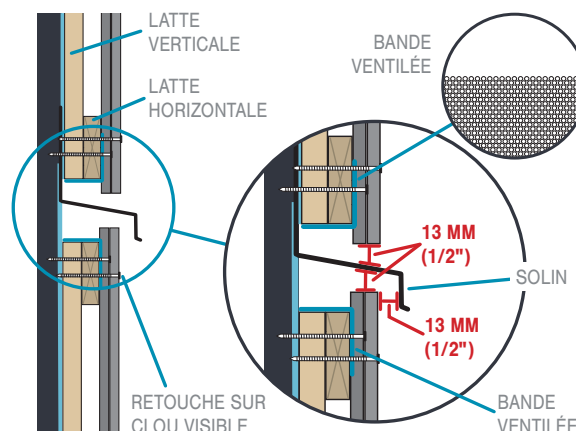


COUPURE PARE-FEU

Les exigences de sécurité d'incendie du code pourraient demander une coupure pare-feu qui peut être réalisée grâce à un solin lorsque la hauteur du mur dépasse 3 m (approx. 10') et qu'il y a soit;

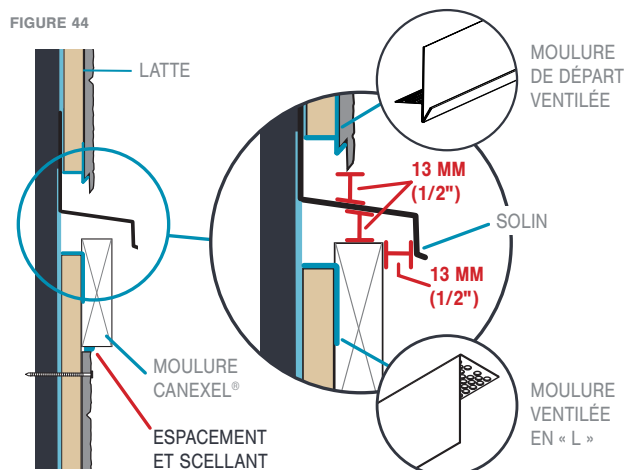
- Un double lattage [FIGURE 43],
- Un lattage dont l'épaisseur dépasse 25 mm (approx. 1").

FIGURE 43



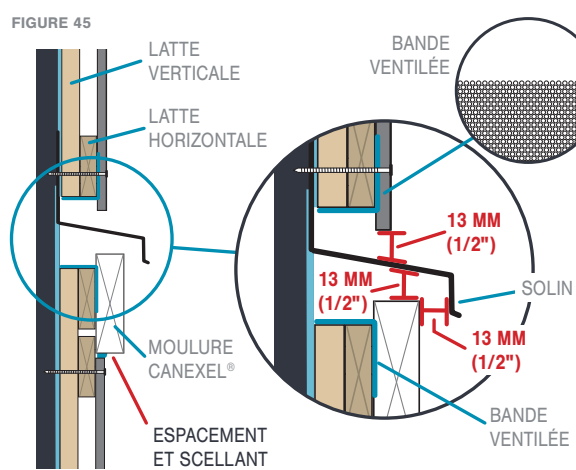
MOULURE DE TRANSITION - REVÊTEMENT POSE HORIZONTALE

FIGURE 44



MOULURE DE TRANSITION - REVÊTEMENT POSE VERTICALE

FIGURE 45



12. FINITION AUTOUR D'UNE FENÊTRE OU D'UNE PORTE

- Il doit y avoir une ventilation continue et un drainage adéquat au-dessus et en dessous des ouvertures. Pour ce faire, Maibec offre une gamme complète de moulures ventilées.
- Si vous prévoyez installer des moulures de bois, vous devrez ajuster la profondeur de la fenêtre ou de la porte en fonction de l'épaisseur des lattes, ainsi que du revêtement et du type de moulure choisis.
- Il est important que la moulure ne dépasse pas trop le cadre de la fenêtre ou de la porte là où l'eau peut s'accumuler (linteau et appui). Si le revêtement vient s'appuyer contre le cadrage, l'épaisseur du cadre doit être égale à l'épaisseur du mur plus l'épaisseur du revêtement.
- Installez d'abord les moulures et continuez avec le revêtement.

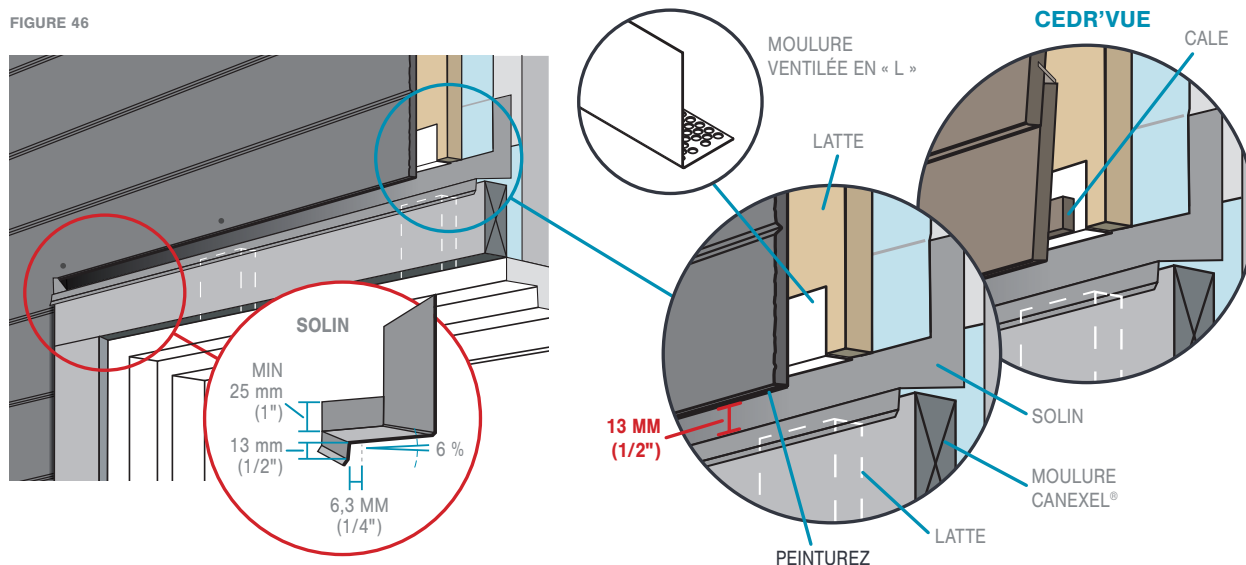
12.1 DESSUS DE FENÊTRE

Les solins au-dessus des ouvertures comprennent :

- Pente d'au moins 6 % vers l'extérieur pour l'évacuation de l'eau;
- Espacement d'au moins 13 mm (1/2") entre le solin et le revêtement afin d'assurer le drainage et l'entrée d'air;
- Couverture verticale d'au moins 13 mm (1/2") de l'élément de construction en dessous;
- Ressaut d'au moins 6,3 mm (1/4") par rapport à la face extérieure de l'élément de construction en dessous.

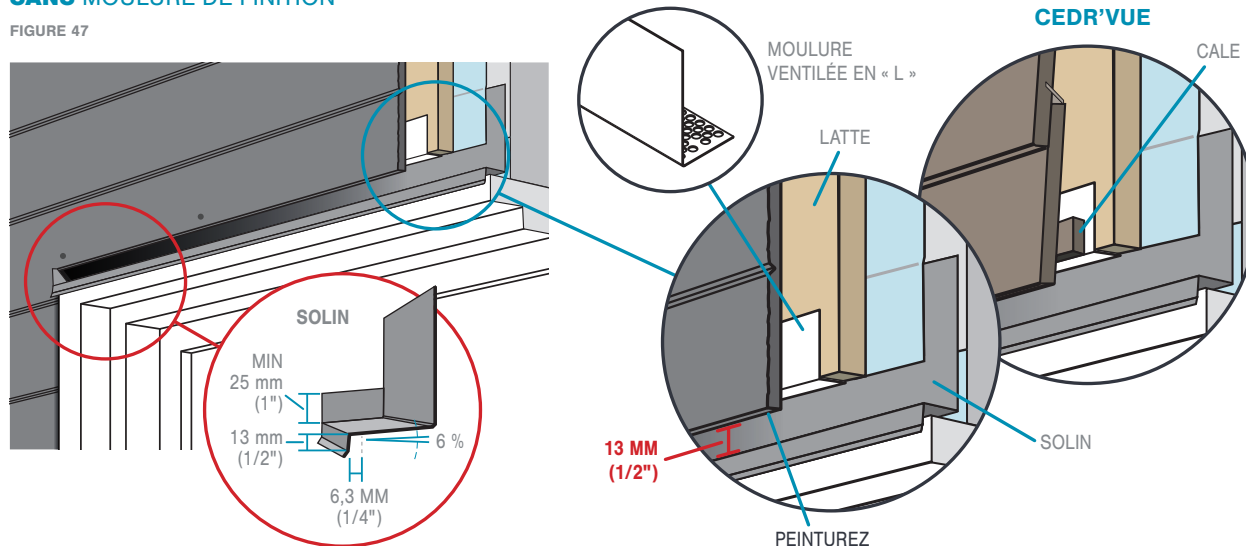
AVEC MOULURE DE FINITION

FIGURE 46



SANS MOULURE DE FINITION

FIGURE 47



12. Finition autour d'une fenêtre ou d'une porte (suite)

12.2 DESSOUS DE FENÊTRE

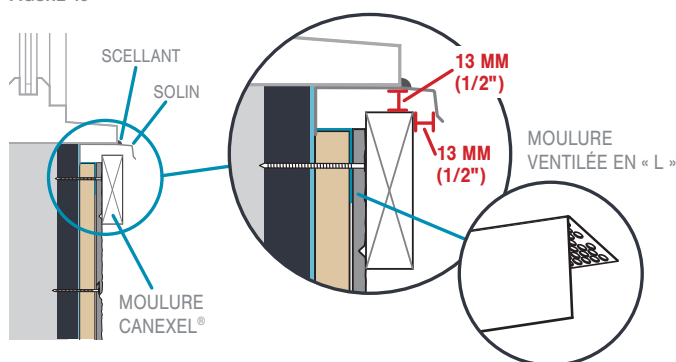
Toute surface horizontale plane (comme un seuil de fenêtre) est sujette à l'accumulation d'eau ou de neige. Pour éviter toute accumulation, il est nécessaire d'utiliser une des options suivantes :

- solin avec une pente positive de drainage d'au moins 6 % [FIGURES 48 et 49];
- moulure ventilée en « J » modifiée pour obtenir une pente positive de drainage d'au moins 6 % [FIGURE 50];
- scellant, lorsque nécessaire [FIGURE 49].

Afin de limiter les mouvements de planche, la ventilation du bas de fenêtre est requise lorsque la largeur d'une fenêtre excède 1,2 m (4') et que celle-ci est à plus de 1,2 m (4') du premier rang.

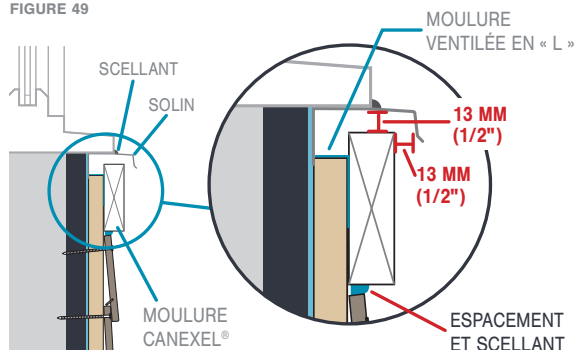
AVEC MOULURE DE FINITION

FIGURE 48



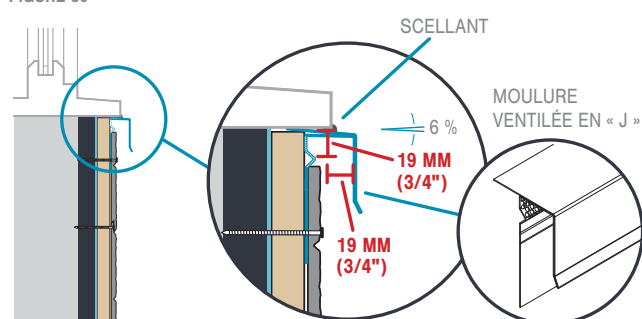
CEDR'VUE

FIGURE 49



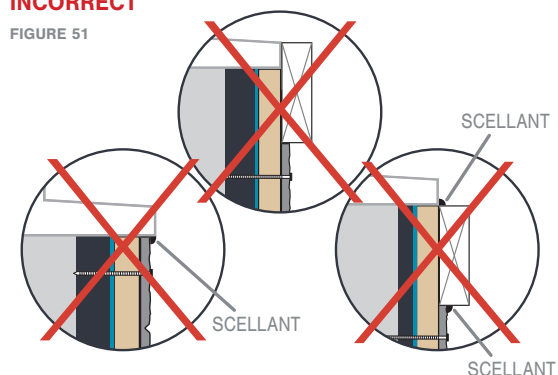
SANS MOULURE DE FINITION

FIGURE 50



INCORRECT

FIGURE 51



13. FINITION DU HAUT DE MUR

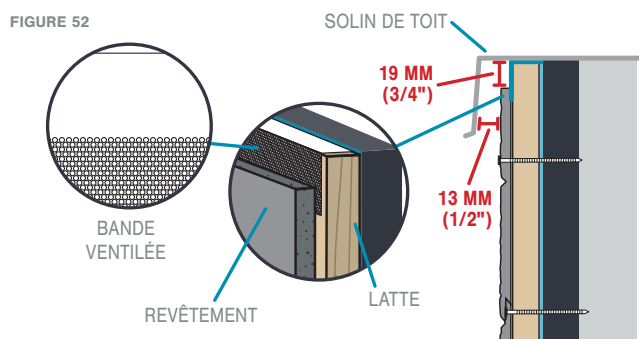
Plusieurs moulures ventilées peuvent être utilisées afin d'assurer la circulation d'air et l'évacuation de la chaleur, que le revêtement soit posé à l'horizontale ou à la verticale.

TOIT PLAT

- BANDE VENTILÉE

La bande ventilée Maibec permet la ventilation au haut du mur entre le revêtement et le solin de toiture.

FIGURE 52



13. Finition du haut de mur (suite)

SANS MOULURE DE FINITION**- MOULURE VENTILÉE EN « J »**

FIGURE 53

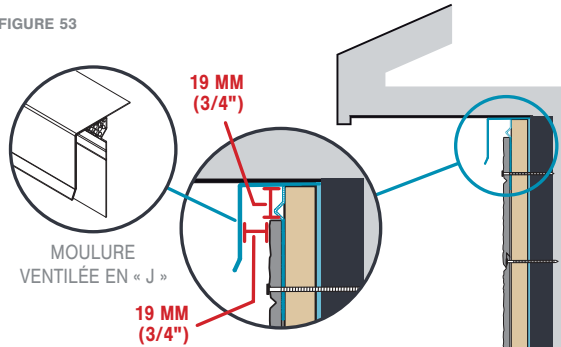
**SANS MOULURE DE FINITION****- MOULURE VENTILÉE EN « L »***

FIGURE 54

*SI SURPLOMB DE TOIT EST PLUS DE 50 MM (2")

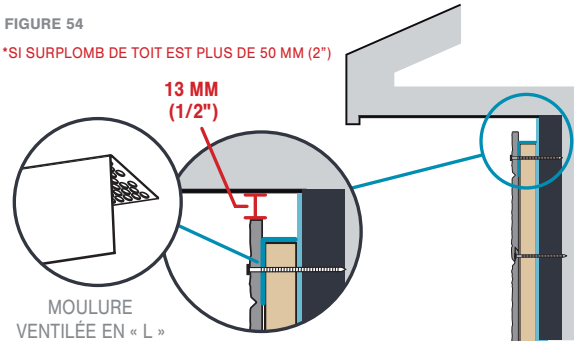
**AVEC MOULURE DE FINITION****- MOULURE VENTILÉE EN « L » OU BANDE VENTILÉE***

FIGURE 55

*SI SURPLOMB DE TOIT EST PLUS DE 50 MM (2")

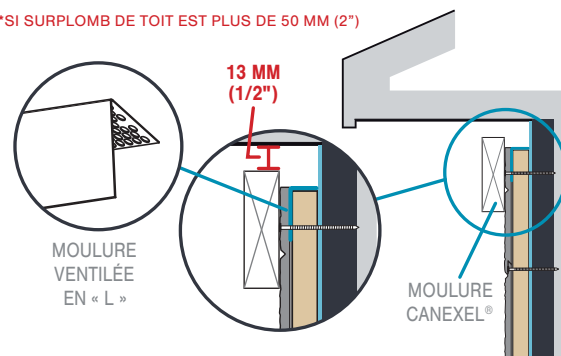
**DOUBLE LATTAGE - SANS MOULURE DE FINITION****- BANDE VENTILÉE***

FIGURE 56

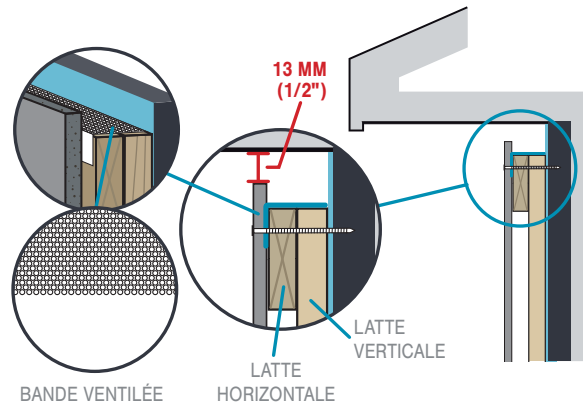
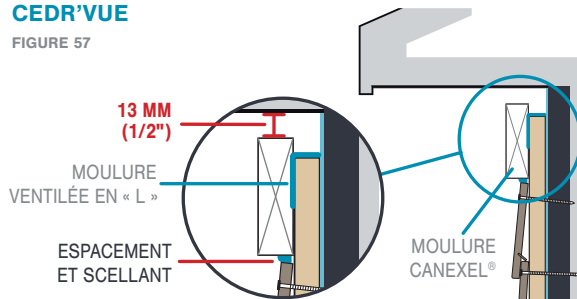
**CEDR'VUE**

FIGURE 57

**14. ENTRETIEN**

Les finis de revêtement Maibec CanExel^{MC} sont très résistants et n'exigent que peu d'entretien.

Pour obtenir les meilleurs résultats, vous devez laver le revêtement une fois par an avec des nettoyants ménagers non abrasifs en respectant les recommandations du fabricant. Testez les nettoyants sur une petite surface afin de vous assurer qu'ils n'endommageront pas le fini. Rincez parfaitement la surface du revêtement après le nettoyage.

N'UTILISEZ PAS UNE LAVEUSE À PRESSION.

Consultez le guide d'entretien à https://maibec.com/wp-content/uploads/2024/02/BOIS_Guide_Entretien_2024-FR_v2.pdf.

Pour plus de renseignements sur les produits, veuillez communiquer avec le service du soutien à la clientèle au 1 800 363-1930, ou écrire à : Maibec CanExel^{MC}, 1984, 5^e Rue, bureau 202, Lévis, Québec G6W 5M6, Canada.

IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.

© / MC MARQUES DE COMMERCE PROPRIÉTÉS DE MAIBEC INC. © TOUS DROITS RÉSERVÉS - MAIBEC INC.
IMPRIMÉ AU CANADA JANVIER 2026 A1717391.10F 76-00120-N

1 800 363-1930
maibec.com

1984, 5^e Rue, bureau 202, Lévis, Québec
G6W 5M6 Canada